COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 14 JUIN 2022

Présents : Mme Sylvestre - MM. Pézière **-** Senecal –Traon
Assiste : M. Podan-Mavounzy
Excusés : - M. N'Diaye - Sabaté

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF **Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.**

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

APPLICATION DE L'ART. 23.6 DU RS DU DVOF ET DE LPIFF

Forfait Général : Lors des 3 dernières journées de Championnat, les Articles 23.6 du RS du DVOF et de la LPIFF s'appliquent

23.6 - Si le forfait général ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de Championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général ou mise hors compétition avant les trois dernières rencontres de Championnat, reste acquis.
Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de Championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Sont concernés les équipes suivantes :
Montigny OL U18 D2 Poule B
Montigny OL 16 D3 Poule B
Vexin AS U16 D2 Poule B
VEXIN AS Seniors D3 Poule C
SAINT PRIX ES U16 D3 Poule B
PUISEUX LOUVRES FC Seniors D4 Poule A

COURRIER CLUBS

THILLAY
U16 D3/A
Suite erreur administrative, la Commission confirme les 3 forfaits de votre équipe dont :
Le 12/09/21
Match n° 23491169
Le 26/09/21
Match n° 23491175
Le 10/10/21
Match n° 23491180
Ce qui implique le forfait général de cette équipe à la date du 10/10/2021.
La commission applique le retrait des points et buts de toutes les rencontres concernant l'équipe U16 du THILLAY
Voir Art. 23.4 et 23.5 du RS du DVOF

EMMB
Courriel du 10/06/2022
Nécessaire a été fait

CONFIRMATION DE RESULTAT

GOUSSAINVILLE FC
U16 D1
Match n°23490630 du 05/06/2022
GOUSSAINVILLE FC 1 / FRANCONVILLE FC 1

FRANCONVILLE FC 1	0pt	2buts
GOUSSAINVILLE FC 1	3pts	8buts

1ER APPEL DE FEUILLE DE MATCH

MONTIGNY OL
Anciens D4 Poule B
Match n°23471161 du 05/06/2022
MONTIGNY OL 12 / ACADEMIE F. ERMONT 11

FRANCONVILLE FC
Anciens D3 Poule C
Match n°23470900 du 05/06/2022
FRANCONVILLE FC 12 / VAUREAL FCM 11

GOUSSAINVILLE FC
Seniors Féminines D1
Match n°23734747 du 05/06/2022
GOUSSANVILLE FC 1 / GONESSE RC 1

COURDIMANCHE AS
Challenge Edmond Raulet
Match n°24173723 du 23/05/2022
COURDIMANCHE AS 1 / MUN. GONESSE 1

2EME APPEL DE FEUILLE DE MATCH

VEXIN AS
Vétérans +45 ans Poule C
Match n°23469916 du 29/5/2022
VEXIN AS 15 / THILLAY ESM 15

MONTIGNY OL
Anciens D4 Poule B
Match n°23471151 du 15/05/2022
MONTIGNY OL 12 / VAUREAL FCM 12

MATCH PERDU PAR PENALITE APRES 2 APPELS

MONTMAGNY SPORTS / SAINT LEU FC 95
U14 D4 poule C
Match n°23885951 du 14/05/2022
MONTMAGNY SPORTS 1 / SAINT LEU FC 95 3
Match perdu aux 2 équipes :
MONTMAGNY SPORTS : Amende 52€
SAINT LEU 95 FC 3 : Amende 52€

MATCHES NEUTRALISES

Anciens D2 Poule A
Match n°23470352 du 08/05/2022 du 08/05/2022 reporté au 26/05/2022
GARGES FCM 11 / MGNY EN VEXIN FC 11
La Commission décide : **match neutralisé**

Anciens D3 Poule C
Match n°23470857 du 26/05/2022
SARCELLES AAS 12 / COURDIMANCHE AS 11
La Commission décide : **match neutralisé**

Seniors Féminines
Match n°234734658 du 15/01/2022
HERBLAY FC 2 / BEZONS USO 1
La Commission décide : **match neutralisé**

U14 D4 Poule B
Match n°23885752 du 11/12/2021
ENT. BOISSY CHARS ARRONVILLE CORMEILLAIS 1 / BEAUCHAMP AS 2
La Commission décide : **match neutralisé**

2EME FORFAIT AVEC AMENDE

VAUREAL FCM
U18 D3 Poule B
Match n°23786819 du 05/06/2022
BEZONS USO 2 / VAUREAL FCM 2

VAUREAL FCM 2 **Amende : 27.50€**

VAUREAL FCM 2	-1pt	0but
BEZONS USO 2	3pts	5buts

3EME FORFAIT AVEC AMENDE

THILLAY ESM
U16 D3 Poule A
Match n°23491180 du 10/10/2021
LE THILLAY / RC ARGENTEUIL 3

LE THILLAY **Amende : 33.50€**

LE THILLAY	-1pt	0but
RC ARGENTEUIL 3	3pts	5buts

FORFAIT GENERAL

THILLAY ESM
U16 D3 Poule A

LE THILLAY **Amende : 57.00€**

Secrétaire de Séance
Mr SENECAL

Président de Séance
Mme SYLVESTRE